COMMUNE DE SURPIERRE

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2026

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée est présidée par Julien Tüscher, Syndic.

Au nom du Conseil communal, le Président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes de leur participation à cette dernière assemblée de la législature 2021-2026, laquelle a été convoquée à 19h30 par :

- insertion dans la Feuille officielle n° 13 du vendredi 27 mars 2026 ;
- publication dans le Surpierre Info n° 16 distribué en tout ménage en semaine 14/26 ;
- publication sur le site internet *www.surpierre-fr.ch* ;
- affichage aux piliers publics officiels.

Mmes Noémie Bähni et Catherine Cuanoud sont nommées en qualité de scrutatrices par le Président.

Il profite de présenter la nouvelle administratrice des finances qui est Mme Florie Pico qui secondera Mme Francine Nicolet.

L'assemblée est enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. Le Président précise que l'enregistrement sera effacé lorsque le procès-verbal de cette assemblée aura été approuvé par le législatif. Chaque personne présente peut faire de même en s'annonçant, le Président demande si c'est le cas ce soir :

! personne ne s'annonce.

Comptage des personnes présentes dans la salle :

- participants -tes n'ayant pas le droit de vote communal : 1
- citoyens -ennes ayant le droit de vote communal : 47
- membres du Conseil communal et secrétaire : 8
- nombre total des personnes ayant le droit de vote communal : 55

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025 ;

2 Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion :

2.1 compte de résultats
2.2 compte des engagements

2.3 rapport de la commission financière
2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025

3 Informations & divers.

Le Président demande s'il y a des questions ou des remarques au sujet de la convocation ou de l'ordre du jour.

! aucune question et/ou remarque de la part de l'assemblée.

Le Président soumet l'ordre du jour proposé au vote, en demandant à celles et ceux qui l'approuvent de se manifester par main levée.

Résultat du vote :

- approbations : 55

✓ **L'assemblée peut donc se dérouler selon l'ordre du jour proposé.**

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 15 DECEMBRE 2025

Le procès verbal susmentionné n'est pas lu. Publié depuis le mois de janvier 2026 sur notre site internet, le document a également été mis à disposition au bureau communal (version papier, imprimée) durant ces derniers jours. Il peut être débattu ce soir.

1.1 QUESTION(S) / REMARQUE(S) SUR LE SUJET

! aucune question et/ou remarque de la part de l'assemblée.

1.2 VOTE

Le Président soumet au vote le point 1 de l'ordre du jour, en demandant à celles et ceux qui approuvent le procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025 de se manifester par main levée.

Résultat du vote :

- approbations : 55

✓ **L'assemblée approuve le procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025 à l'unanimité.**

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

COMPTES DE L'EXERCICE 2025 ET PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION

2.1 COMPTE DE RÉSULTATS

Explications transmises par le Président sur la base des slides n° 8 à 23 de la présentation Powerpoint projetée à l'écran.

Selon l'art. 7 du règlement sur les finances communales, chaque dépassement soumis à l'approbation de l'assemblée communale ce soir est argumenté par le Président.

Il est à noter que deux citoyennes ont rejoint l'assemblée et dont 1 personne n'a pas le droit de vote. Ce qui porte à 48 le nombre de citoyens qui peuvent voter les comptes.

2.2 COMPTE DES ENGAGEMENTS

Explications transmises par le Président sur la base des slides n° 24 à 31 de la présentation Powerpoint projetée à l'écran.

2.3 RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Lecture par Jean-Daniel Lambert, président de la commission financière.

➔ *voir annexe 1.*

2.4 QUESTIONS – RÉPONSES CONCERNANT LES COMPTES ET LE RAPPORT DE GESTION

! Le Président apporte des explications sur le SCI. En 2025, une matrice des risques a été élaborée et certains contrôles ont été mis en place. Il ressort que la matrice des risques a été jugée adaptée à notre Commune par notre organe de révision, toutefois l'ensemble des contrôles prévus n'a pas encore été entièrement déployé.

? Serge Thierrin demande que le tableau du compte de résultats soit affiché, celui-ci n'étant pas identique à celui transmis aux citoyens dans le journal info.

! Le Président répond qu'il a omis de le mentionner au début de l'explication. et précise qu'une modification est intervenue à la suite de la révision des comptes, notamment une modification de l'impôt sur la fortune et que la colonne des différences n'avait pas été adaptée.

? Raphaël Thierrin s'interroge sur le point 0.110 « Législatif » d'un montant de CHF

5'000.—, prévu pour les actes préparatoires liés à l'introduction du Conseil Général. Il demande si ces frais devraient être supportés par les opposants ?

! Le Président répond par la négative et précise que, s'agissant des droits politiques, une décision a été rendue stipulant que les frais sont partagés, chaque partie assumant ses propres coûts.

! pas d'autre question et/ou de remarque de la part de l'assemblée.

2.5 APPROBATION DES COMPTES DE RÉSULTATS ET DES ENGAGEMENTS 2025

Le Président soumet au vote le tableau relatif aux comptes présentant un dépassement de plus de 20% par rapport au crédit budgétaire selon le règlement des finances, telle que publié dans le Surpierre info n° 16.

Résultats du vote :

- Approbations du vote : 46
- Objection : 2

✓ Le tableau des dépassements selon l'article du règlement des finances est validée par l'assemblée communale.

Le Président soumet au vote le point 2 de l'ordre du jour, en demandant à celles et ceux qui approuvent les comptes de résultats et des engagements 2025 dans l'intégralité de se manifester par main levée. Pour rappel, le Conseil communal n'a pas à prendre part au vote.

Résultat du vote :

Résultats du vote :

- Approbations du vote : 46
- Objection : 2

✓ **L'assemblée approuve les comptes de résultats et des engagements 2025 à la majorité.**

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR
INFORMATIONS & DIVERS

4.1 MESSAGES DU CONSEIL COMMUNAL

! Le Président transmet les messages suivants :

- Les élections complémentaires au Conseil communal seront agendées pour le mois d'octobre 2026. Le dépôt des listes est fixé au lundi 24.8.2026 à 12h00. Si, à l'issue de ces élections, les 2 sièges vacants ne devaient pas être pourvus, le Conseil communal solliciterait le Conseil Général afin d'examiner la possibilité de siéger à 7 membres. Une demande de dérogation serait alors adressée à la Préfecture.
- La Fête nationale est agendée au 1er août à Praratoud, l'orateur pressenti est le Président du Conseil d'Etat M. Philippe Demierre.

4.2 LA PAROLE EST À L'ASSEMBLÉE

? Raphaël Thierrin : Se demande pour quelle raison la commune n'a pas entrepris les démarches afin de rester à 7 conseillers communaux et souhaite connaître la chronologie des différentes étapes nécessaires à l'obtention d'une telle dérogation.

! Le Président expose les différents délais applicables et précise que la demande de dérogation doit être déposée 6 mois à l'avance. Le délai était fixé au 8 septembre et ce point aurait dû être soumis à l'Assemblée communale du mois de mai. Le Conseil communal s'est aperçu du nombre requis de 9 membres courant du mois d'août, rendant dès lors le dépôt de la demande compliquée dans les délais impartis.

! Ballif Bruno : prend la parole au nom de l'USCV et remercie le Conseil communal pour la réalisation des nouveaux vestiaires. Il informe que l'inauguration officielle aura lieu le samedi 13 juin 2026. A cette occasion, une journée de football sera organisée, suivie d'une soirée paëlla, ainsi que la retransmission du match de la coupe du monde Qatar-Suisse.

? Joseph Torche : Informe que la route communale « Chapelle direction Sassel » est en très mauvais état.

! JTH informe que les travaux sont prévus et que la chaussée sera réparée.

! pas d'autre question / remarque de la part de l'assemblée.

Le Président lève l'assemblée à 20h30 et convie l'ensemble des personnes présentes à partager un moment ensemble lors de l'apéritif offert par la Commune.

COMMUNE DE SURPIERRE * 1527 VILLENEUVE *

Le Syndic
Julien Tüscher

La Secrétaire
Nicole Corboud

Annexes :

1- *Présentation Powerpoint ;*
2- *CoFin - rapport sur les comptes annuels 2025*

ASSEMBLEE COMMUNALE
du 21 avril 2026

bienvenue

1

Les termes utilisés dans cette présentation pour désigner des personnes ou des fonctions s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.
La forme masculine est retenue par commodité et n'implique aucune discrimination.

2

ORDRE DU JOUR

1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025 ;

2 Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion :

- 2.1 compte de résultats
- 2.2 compte des engagements
- 2.3 rapport de la commission financière
- 2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
- 2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025

3 Informations & divers.

3

Point 1 de l'ordre du jour :

Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025

4

Point 1 de l'ordre du jour :

Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025



5

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

6

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats
2.2 compte des engagements
2.3 rapport de la commission financière
2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025

7

2.1 compte de résultats / comptes par ordre administratif

Comptes	Descriptifs	Comptes 2025		Budget 2025		Delta	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	810'153.42	101'752.22	751'361.00	89'191.40	58'792.42	12'560.82
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	141'976.05	45'947.27	144'883.15	43'360.00	-2'907.10	2'587.27
2	FORMATION	1'811'106.84	275'206.65	1'784'995.26	239'365.00	26'111.58	35'841.65
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	57'913.97	0	49'067.60	0	8'846.37	0.00
4	SANTÉ	571'200.60	4'477.95	569'789.90	4'500.00	1'410.70	-22.05
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	614'534.65	1'254.00	729'250.34	74'000.00	-114'715.69	-72'746.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	286'773.51	10'056.56	267'423.81	7'336.93	19'349.70	2'719.63
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	894'659.51	803'976.19	963'056.44	844'269.48	-68'396.93	-40'293.29
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	13'468.73	9'000.00	10'617.08	400	2'851.65	8'600.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	135'631.47	4'112'286.03	97'795.38	4'081'852.00	37'836.09	30'434.03
TOTAL		5'337'418.75	5'363'956.87	5'368'239.96	5'384'274.81	-30'821.21	-20'317.94
Excédent			26'538.12		16'034.85		

8

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats / principales variations

Comptes	Description	Charges	Revenus	Remarques
0	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**			
0110	Législatif	+5'000.00		Recours contre les actes préparatoires à la votation pour l'introduction du Conseil général.
0120	Exécutif	-10'000.00		Economie sur les prestations de tiers.
0210	Administration des finances et des contributions	-7'000.00		Economie sur diverses prestations.
0220	Administration communale	+20'000.00		Plus de dépenses informatiques et de salaires.
029	Immeubles administratifs	+50'000.00	+12'000.-	Plus de charges liées à l'énergie, l'eau et à des travaux l'entretien dont des dépenses liées au dégât d'eau de janvier 2025, remboursés par l'assurance.

9

2	**FORMATION**			
211	Ecole primaire I (école enfantine)	+3'000.00		
212	Ecole primaire II	-43'000.00		Modification de la taille d'un bus sur une demi-année fiscale. Moins de frais généraux.
213	Ecole du cycle d'orientation	-10'000.00		Moins de frais lié au CO
217	Bâtiments scolaires	+13'000.00		Essentiellement lié à l'eau, l'énergie et les entretiens.
218	Accueil extra-scolaire (AES)	+96'000.00	+55'000.00	L'AES doit être comptabilisé au chapitre 2 et non au chapitre 5 comme initialement budgété.
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	-15'000.00		Economie sur le bus scolaire.
220	Ecoles spécialisées	-15'000.00		Charge liée.
230	Formation professionnelle initiale	-3'000.00		Charge liée.
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS**			
342	Loisirs	+6'000.00		Remplacement du robot tondeuse
5	**PRÉVOYANCE SOCIALE**			
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	-90'000.00	-74'000.00	Comptabilisé au chapitre 2

10

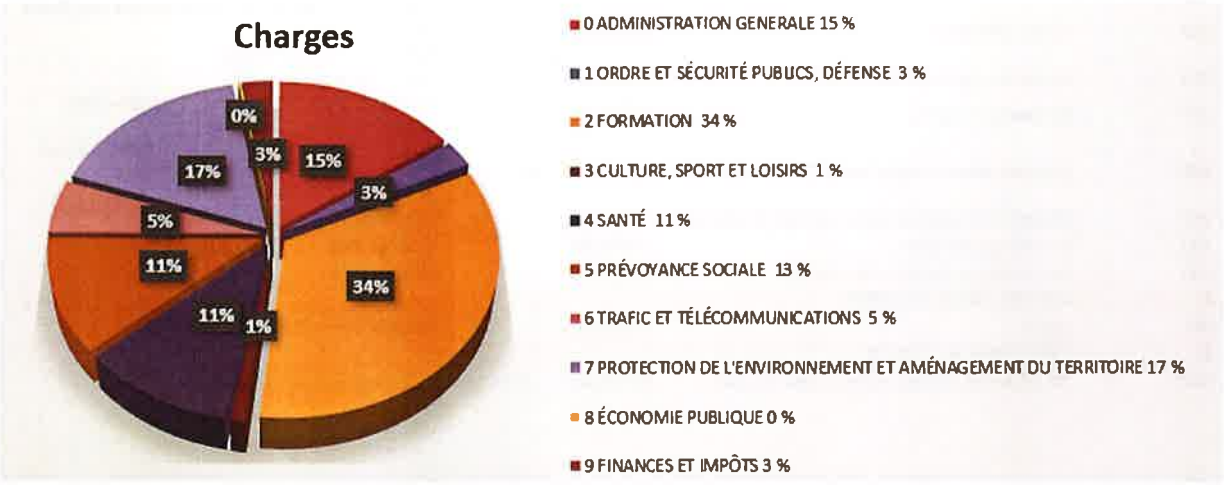
6	**TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**			
6150	Routes communales	+23'000.00		Lié aux salaires et entretiens
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**			
7900	Aménagement du territoire	-18'000.00	-15'000.00	Moins de prestations d'ingénieurs et de tiers.
8	**ÉCONOMIE PUBLIQUE**			
8200	Domaine forestier communal	+3'000.00	+9'000.00	Un peu plus d'entretien forestier. Rétrocession de la corporation forestière Glâne-Farzin.
9	**FINANCES ET IMPÔTS**			
9100	Impôts communaux ordinaires			
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fiscale		+15'000.00	
9100.4000.10	Impôts sur le revenu des personnes physiques - années précédentes		+37'000.00	Il semble que les estimations fiscales des années précédentes soient de plus en plus en adéquation avec la réalité des taxations définitives.
9100.4001.00	Impôts sur la fortune des personnes physiques - année fiscale		-120'000.00	Baisse des impôts sur la fortune attendue.
9100.4001.10	Impôts sur la fortune des personnes physiques - années précédentes		-108'000.00	Prise en compte d'une future répercussion sur les années précédentes.
9100.4002.00	Impôt à la source		+48'000.00	Plus de permis B et L domiciliés sur la Commune.
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale		+59'000.00	Forte progression de cette rubrique liée à la bonne activité de nos entreprises et a des ventes de sociétés.
9100.4010.10	Impôts sur le bénéfice des personnes morales - années précédentes		+86'000.00	Vente d'une activité par une entreprise de la Commune.
9101	Impôts communaux spéciaux		+85'000.00	

11

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats / répartition du résultat

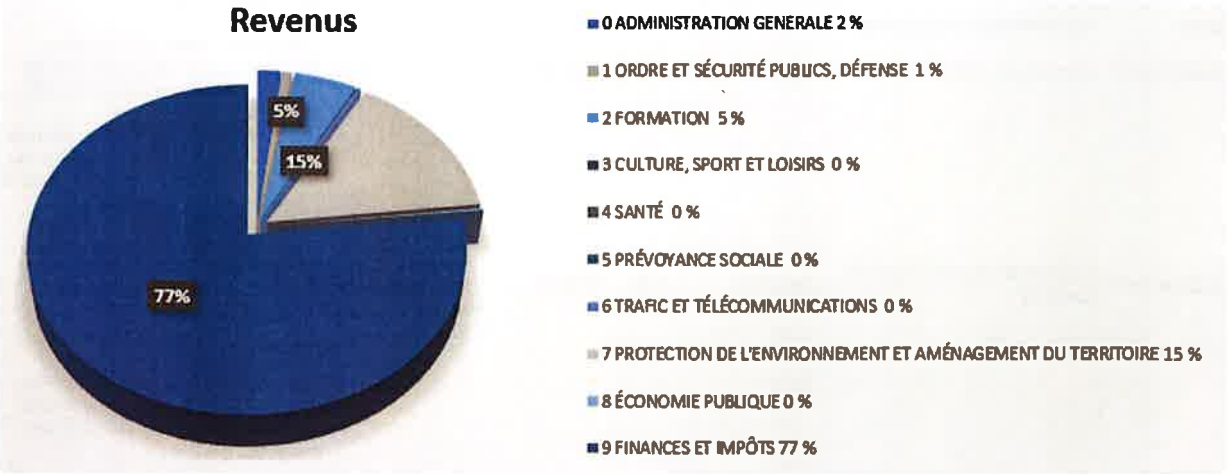


12

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats / répartition du résultat



13

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats / dépassements

Ci-après les dépassements soumis en bloc à l'approbation de l'assemblée communale selon l'article 7 du règlement sur les finances communales :

14

Comptes	Descriptifs	Comptes 2025 Charges	Comptes 2025 Revenus	Budget 2025 Charges	Budget 2025 Revenus	Delta	Explications / Commentaires
0	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**						
0110	**Législatif**						
0110.3132.01	Honoraires de conseillers externes, experts	6'827.35	0.00	0.00	0.00	6'827.35	Frais d'avocats en lien avec les recours concernant l'introduction du conseil général.
0220	**Administration communale**						
0220.3102.00	Imprimés et publication	8'386.70	0.00	2'500.00	0.00	5'887.70	Calendriers offerts aux citoyens. Annonces pour l'engagement du personnel pour environ CHF 4'000.-
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	35'314.20	0.00	9'000.00	0.00	26'314.20	Acquisitions hors budget : 1 Notre prestataire nous a informé que la technologie de notre site internet était obsolète et ne qu'il ne sera plus mis à jour. Nous avons donc migré et refondé notre site internet pour environ CHF 10'000.- 2 Licence et mise en place de iBrove pour environ CHF 4'000.- Modification de comptabilisation : Le montant de CHF 15'000.- « maintenance » d'Ofisa pour BDI est comptabilisé dans ce compte car en réalité il s'agit du coût des licences.

15

0292	**Grande salle - Surpierre**						
0292.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	14'960.35	0.00	10'000.00	0.00	4'960.35	Consommation des pellets sous-estimé. Facturation de l'eau en interne non budgétée.
0294	**Bâtiment de l'auberge - Villeneuve**						
0294.3144.00	Entretien des bâtiments	35'147.15	0.00	8'000.00	0.00	27'147.15	Importante fuite d'eau sur le branchement du bâtiment. Coût des réparations environ CHF 25'500.- y compris un forage dirigé pour construire une nouvelle introduction. Remboursement de CHF 14'379.67 au compte 0294.4260.00 (dégâts d'eau)
0295	**Bâtiment de l'auberge - Cheiry**						
0295.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	3'524.05	0.00	500.00	0.00	3'024.05	Remplacement de la machine à glaçon.
0295.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	5'772.05	0.00	3'000.00	0.00	2'772.05	Poste sous-estimé concernant le fuel. Facturation de l'eau en interne non budgétée.

16

2	**FORMATION**						
2170	**Ecole de Surpierre**						
2170.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	11'674.65	0.00	7'500.00	0.00	4'174.65	Consommation des pellets sous-estimée Facturation de l'eau en interne non budgétée.
2170.3144.00	Entretien et rénovation des bâtiments	7'537.25	0.00	3'000.00	0.00	4'537.25	Mise en conformité OIBT non budgétée (Mise en conformité électrique pour environ CHF 3'500.-).

17

2171	**Ecole de Cheiry**						Poste sous-estimé concernant le fuel.
2171.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	18'284.55	0.00	8'000.00	0.00	4'111.30	Augmentation de la consommation électrique lié au nouveau pavillon. Facturation de l'eau en interne non budgétée.
2171.3144.00	Entretien et rénovation des bâtiments	12'754.75	0.00	8'000.00	0.00	4'754.75	Le dépassement du budget est difficilement quantifiable par une action ou une autre mais résulte d'un cumul de petites réparations. Divers travaux électriques et de menuiseries. Toutefois une part est liée à un entretien des espaces extérieurs non planifiés mais nécessaires. En particulier la taille des arbres pour CHF 2'800.-
2171.3151.00	Entretien des machines et appareils	3'383.00	0.00	0.00	0.00	3'383.00	Remplacement du robot tondeuse.
2190	**Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs**						
2190.3000.00	Traitement du conseil communal	5'737.40	0.00	2'000.00	0.00	3'737.40	Plus d'heures liés au suivi de la réalisation des engagements. En particulier le comité de pilotage pour l'école.

18

3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS**						
3420	**Loisirs**						
3420.3151.00	Frais de véhicules et machines	7'276.00	0.00	1'500.00	0.00	5'776.00	Remplacement du robot tondeuse.

19

5	**PRÉVOYANCE SOCIALE**						
5451	**Structures d'accueil extrafamilial de jour**						
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	35'145.80	0.00	26'000.00	0.00	9'145.80	Gardes d'enfants dans divers crèches - subventionnement selon règlement entrée en vigueur en 2023. Plus de demandes. La tendance à la hausse continue. En lien avec le développement démographique de la Commune.

20

6	**TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**						
6150	**Routes communales**						
6150.3000.00	Traitement du conseil communal	6'534.95	0.00	3'000.00	0.00	3'534.95	Budget sous-estimé, plus d'heures travaillées. Vacations liées au projet de la halle voirie.
6150.3010.00	Salaires du personnel communal	11'811.55	0.00	8'500.00	0.00	3'311.45	Plus d'heures travaillées et aménagement de la halle (continué en début 2026).
6150.3141.00	Entretien des routes et entretien l'éclairage	66'274.00	0.00	45'000.00	0.00	11'274.00	Travaux d'urgence suite à un collecteur d'eau claire à la route de la Gaye qui a nécessité l'engagement de pompiers : - Curage d'urgence ; - Remplacement du collecteur. Travaux pour un total d'environ CHF 34'000. Des travaux d'entretien ont été repoussé afin de limiter les dépenses.

21

7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**						
7101	**Approvisionnement communal en eau**						
7101.3000.00	Traitement du conseil communal	7'203.50	0.00	5'000.00	0.00	2'203.50	Plus d'heures liés au suivi de la réalisation des engagements.
7201	**Traitement communal des eaux usées**						
7201.3000.00	Traitement du conseil communal	4'651.65	0.00	2'500.00	0.00	2'151.65	Plus d'heures liés au suivi de la réalisation des engagements.
7201.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	7'645.95	0.00	0.00	0.00	7'645.95	Le conseil a acquis 3 sondes de niveaux radar pour cibler les zones de contrôle prioritaires de l'état séparatif des bâtiments.
7301	**Gestion communale des déchets**						
7301.3000.00	Salaires du personnel communal	3'947.70	0.00	1'900.00	0.00	2'047.70	Plus d'heure liés à la modification du règlement relatif à la gestion des déchets et à l'organisation de l'accès au CTC.
7900	**Aménagement du territoire**						
7900.3130.00	Prestations de services de tiers	8'938.85	0.00	5'000.00	0.00	3'938.85	Frais d'avocats pour un recours au TF et émoluments du Canton pour l'approbation des PAL

22

9	**FINANCES ET IMPÔTS**						
9630	**Immeubles Les Gottes 19**						
9630.3439.00	Eau, énergie, combustibles, élimination déchets	4'537.90	0.00	2'500.00	0.00	2'037.90	Facturation de l'eau en interne non budgétée.
9633	**Bâtiment de l'auberge - Cheiry**						
9633.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	14'825.90	0.00	9'000.00	0.00	5'825.90	Facturation de l'eau en interne non budgétée.
9633.3144.00	Entretien des bâtiments	21'819.55	0.00	2'625.00	0.00	19'194.55	Remplacement de 2 lave-vaisselles pour CHF 4'100.- Remplacement d'une cabine de douche défectueuse pour CHF 5'200.- Achat des matériaux pour la construction du couvert pour les pistes de pétanque et le bar extérieur. Construction par le club de pétanque, CHF 8'200.- Débouchage urgent de la colonne de chute pour CHF 2'500.-
9634	**Immeuble la Rochette - Cheiry**						
9634.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	9'367.35	0.00	6'000.00	0.00	3'367.35	Poste sous-estimé concernant le fuel. Facturation de l'eau en interne non budgétée.

23

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats
2.2 compte des engagements
2.3 rapport de la commission financière
2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025

24

	Dépense en 2025	Dépense totale	Budget voté	Remarques et/ou subventions touchées
0292 Grande salle - Surpierre				
0292.5030.01 Rénovation place de la grande salle Surpierre	45'595.10	45'595.10	50'000.00	Investissement terminé.

25

2170 Ecole de Surpierre				
2170.5030.00 Aménagement place de jeux Surpierre Grande Salle	0.00	21'754.60	25'000.00	Investissement gardé ouvert afin de compléter les aménagements après rénovation de la place autour de l'école de Surpierre.
2171 Ecole de Cheiry				
2171.5040.01 Pavillon scolaire provisoire Cheiry	326'981.19	326'981.19	360'000.00	Crédit additionnel de CHF 80'000 pour réaliser l'aménagement du pavillon pour la rentrée scolaire 2025.
2171.5290.00 Crédit d'étude agrandissement école Cheiry	180'317.90	194'298.00	278'000.00	Crédit additionnel de CHF 228'000

26

2180 Structures d'accueil extrafamilial de jour				
2180.5140.00 AES - Projet transformation appartement Cheiry	21'156.10	31'219.15	32'500.00	Terminé.
2180.5140.01 AES - transformation appartement Cheiry	189'845.60	189'845.60	210'000.00	En cours de finalisation.

27

3410 Sport				
3410.5040.00 Construction hangar - vestiaires sportifs Villeneuve	0.00	0.00	455'000.00	Répartition comptable en 2026.
6150 Routes communales				
6150.5010.04 Stabilisation chemin Berges (Treize-Cantons)	20'206.00	20'206.00	25'000.00	Terminé.
6150.5010.07 Extinction nocturne de l'éclairage	24'980.85	24'980.85	29'000.00	En cours de finalisation, réglages àfaire
6150.5040.00 Construction hangar - vestiaires sportifs Villeneuve	748'408.80	43'128.15	445'000.00	En cours de finalisation.

28

7101 Approvisionnement communal en eau				
7101.5031.00 Crédit additionnel - Gros Marais	160'748.70	220'960.40	435'000.00	
7101.5031.04 Villeneuve - conduite d'eau route de Lucens	32'426.20	32'426.20	45'000.00	Investissement terminé.
7101.6370.00 Taxes de raccordement de ménages privés	-6'284.40			Taxes de raccordement.

29

7201 Traitement communal des eaux usées				
7201.5032.02 Mise en conformité EU Villeneuve/crédit d'étude	48'179.30	62'043.10	120'000.00	Etude en cours
Station pompage EU Villeneuve	150'000.00	150'000.00	470'000.00	
7201.6370.00 Taxes de raccordement de ménages privés	-39'790.00			Taxes de raccordement.
7301 Gestion communale des déchets				
7301.5033.00 Aménagement déchetterie Cheiry	0.00	26'242.65	136'500.00	En attente jusqu'à la finalisation du projet en lien avec l'école de Cheiry.
7301.5060.02 Automate recharge cartes déchetterie	31'635.35	31'635.35	35'000.00	Terminé.

30

7410 Corrections de cours d'eau				
7410.5020.01 Cheiry revitalisation Lembaz	0.00	22'118.85	60'000.00	Etude en cours
7900 Aménagement du territoire				
7900.5290.01 Villeneuve - PAD Le Pommey	0.00	18'596.95	25'000.00	Etude et validation en cours.
7900.5290.02 Aménagement territoire - concept Valtraloc	0.00	55'916.35	55'000.00	Dossier terminé et envoyé au Canton. Investissement terminé.

31

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats
2.2 compte des engagements
2.3 rapport de la commission financière
2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025



32

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

Réponses sur les fonds de maintien de la valeur ou de l'équilibre

2900	**Financ. spéciaux enregistrés sous capital propre**	**2'383'835.32**	**2'216'565.74**
29001.00	Financement spécial approvisionnement en eau - maintien de la valeur	1'506'299.99	1'474'105.21
29001.01	Financement spécial approvisionnement en eau - équilibre du compte	54'160.56-	66'331.19-
29002.00	Financement spécial traitement eaux usées - maintien de la valeur	732'535.38	626'937.89

2900	**Financ. spéciaux enregistrés sous capital propre**	**2'383'835.32**	**2'216'565.74**
29002.01	Financement spécial traitement eaux usées - équilibre du compte	6'189.38	8'376.48-
29003.00	Financement spécial gestion des déchets	143'032.08	140'291.26
29003.01	Financement spécial gestion des déchets - équilibre du compte	49'939.05	49'939.05

33

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats
2.2 compte des engagements
2.3 rapport de la commission financière
2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025



34

Point 2 de l'ordre du jour :

Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion

2.1 compte de résultats
2.2 compte des engagements
2.3 rapport de la commission financière
2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025



35

Point 3 de l'ordre du jour :

Informations & divers

36

Point 3 de l'ordre du jour :
Informations & divers

- Messages du Conseil communal
- A vous la parole !



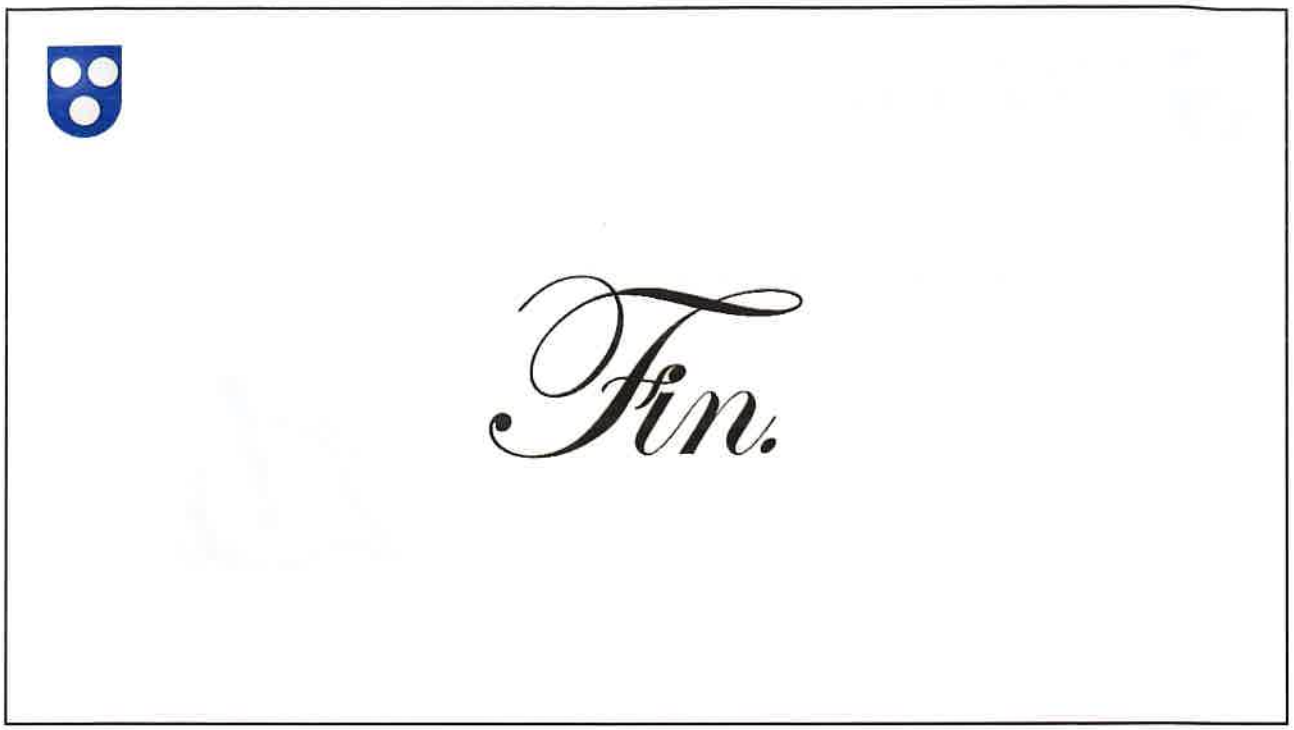
37

Point 3 de l'ordre du jour :
Informations & divers

- Messages du Conseil communal
- A vous la parole !



38



39

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2025

COMMUNE DE SURPIERRE

Assemblée communale du mardi 21 avril 2026

Rapport de la commission financière sur les comptes annuels 2025

Conformément au mandat qui lui a été confié, la commission financière a procédé à l'examen des comptes de la Commune de Surpierre, le jeudi 2 avril 2026, en présence du responsable des finances Monsieur Julien Tüscher, du Conseiller communal M. Jacques Thierrin, de Mme Florie Pico, collaboratrice aux finances, et de Monsieur Fabrice Corminboeuf de la société Fiduservice SA. Notre prise de position résulte des discussions menées lors de la séance de la commission financière du jeudi 9 avril 2026 ainsi que de la prise de connaissance des rapports de l'organe de révision.

Analyse des comptes 2025

L'année se clôture avec un total de produits de CHF 5'363'956.87 contre un total de charges de CHF 5'337'418.75 soit un excédent de revenus de CHF 26'538.12. Ce résultat est conforme au résultat budgétaire qui prévoyait un léger bénéfice de CHF 16'034.85.

Nous relevons toutefois que l'opération qui permet de dissoudre la réserve de réévaluation pour un montant annuel de CHF 148'373.-, compensant en partie les charges d'amortissements, a pu à nouveau être comptabilisée en 2025. Cela majore donc d'autant les produits de l'exercice, mais n'apporte pas de trésorerie supplémentaire. Pour rappel cette dissolution n'est possible que durant les 10 ans suivant l'introduction de MCH2.

Nous notons que les revenus d'impôts sont globalement conformes au budget ; cependant, le revenu des impôts sur la fortune est en-dessous des prévisions. En parallèle, les pertes sur créances fiscales ont une tendance à la hausse, qui n'avait pas été anticipée. Nous rappelons que les revenus fiscaux constituent l'une des principales sources de revenus de la commune, la plus à même de générer les liquidités nécessaires au financement des investissements.

Concernant les charges, nous constatons une augmentation dans quasiment tous les chapitres, tendance qui se confirme d'année en année. La hausse des charges d'administration se poursuit également. Il en va de même des défraiements aux conseillers communaux, qui ont vu leur charge de travail accrue par l'augmentation des projets en cours. En ce qui concerne l'accueil extra-scolaire, les comptes enregistrent les 6 premiers mois d'activité de la nouvelle structure mise en place. C'est également la première fois que ces charges sont enregistrées dans des rubriques comptables spécifiques, ce qui n'a pas été le cas pour le budget. Il est donc difficile de réconcilier les charges comptabilisées avec les prévisions, et les chiffres 2025 serviront donc plutôt de référence pour estimer les dépenses futures.
Concernant l'accueil extra-familial (crèches et autres structures d'accueil), les subventions accordées sont nettement supérieures aux montants prévus, passant de CHF 58'301.- en 2023 pour atteindre CHF 80'022.- en 2025. Il serait peut-être souhaitable d'examiner notre

règlement communal afin de vérifier son adéquation avec l'évolution démographique de la commune.

Au niveau de la protection de l'environnement, les taxes des différents chapitres que sont l'approvisionnement en eau, les eaux usées et la gestion des déchets, couvrent les parts respectives des coûts exigées par la loi. Bien que les taxes sur l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées soient en hausse, les réserves pour le financement spécial de l'équilibre des comptes au bilan ne sont que faiblement alimentées et présentent toujours un déficit, de CHF 54'160.56 pour l'approvisionnement en eau et de CHF 6'189.38 pour le traitement des eaux usées. Ce constat, déjà communiqué dans nos rapports sur les comptes des dernières années, a fait l'objet d'une remarque de l'organe de révision dans son rapport détaillé qui recommande à la commune de prendre les mesures nécessaires afin de régulariser cette situation.

Pour le patrimoine financier, certaines charges lui ont été imputées, alors qu'elles concernaient la partie de l'objet attribuée au patrimoine administratif. Une plus grande rigueur dans ces imputations serait souhaitable lorsqu'un immeuble présente plusieurs fonctions.

Au niveau des investissements, que ce soit pour les objets qui ont été achevés en 2025, comme par exemple le local d'accueil extra-scolaire ou la pose du pavillon scolaire, ou pour les projets en cours, comme la construction de la halle de voirie et des vestiaires à Villeneuve, les dépenses engagées respectent globalement les crédits accordés par les assemblées communales précédentes.

Concernant le bilan, nous constatons une nette augmentation des emprunts, passant de 3'080'860.00 à 5'516'558.55. Ce montant va encore considérablement augmenter au vu des lourds investissements futurs, compte tenu de la faible capacité d'autofinancement de la commune. A noter que l'indicateur financier montrant le rapport entre les dettes et les revenus de la commune est déjà très proche du seuil critique. Si le taux d'endettement et la dette nette, qui se monte à CHF 320.- par habitant au 31.12.2025, semblent raisonnables, ces ratios tiennent compte, dans leur calcul, d'une possible liquidation du patrimoine financier, ce qui demande de les interpréter avec prudence.

Dans son rapport du 30 mars 2026, l'organe de révision conclut que les comptes annuels sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales et au référentiel comptable MCH2. Il recommande de proposer à l'assemblée communale d'approuver les comptes annuels 2025.
Dans ce même rapport, l'organe de révision formule à nouveau une remarque négative sur le système de contrôle interne. Certes, une amélioration notable a été constatée. Cependant, des points comme l'analyse des risques, ou la formalisation et l'application de la matrice des contrôles doivent encore être élaborés ou améliorés. Nous ne pouvons qu'encourager le conseil communal à finaliser les quelques points qui manquent à la mise en place de ces procédures.

En conclusion, la commission financière recommande à l'assemblée communale d'accepter les comptes annuels 2025 de la Commune de Surpierre, tels que présentés, et remercie la boursière pour la bonne tenue des comptes communaux.

Surpierre, le 21 avril 2026.

Les membres de la Commission financière :

Jean-Daniel Lambert : 

Pascal Thierrin : 

Christophe Dupré : 

Benoît Torche : 

Rémi Crausaz : 